

Monsieur le Président de la Confédération,

Mesdames et Messieurs les conseillers fédéraux,

Madame la Présidente du Conseil des Etats,

Monsieur le Président du Conseil national,

Monsieur le chancelier de la Confédération,

Mesdames et Messieurs les représentantes et représentants des cantons,

L'Agence télégraphique suisse (ATS) va au-devant de grands changements. La rédaction souhaite attirer votre attention sur les dangers qu'ils recèlent et vous demander votre soutien. Un important pilier du paysage médiatique helvétique est en danger.

Il n'en va pas seulement de nous, le personnel de la rédaction, mais aussi de vous, que vous soyez clients de l'agence, responsables de la politique des médias, acteurs politiques ou consommateurs de produits médiatiques. Si la restructuration annoncée le 8 janvier est mise en œuvre, l'ATS ne pourra plus jouer son rôle actuel. La suppression de 35 à 40 postes à plein temps sur les 150 que compte la rédaction serait un véritable coup de massue pour l'agence, avec des effets importants sur l'ampleur et la qualité de l'offre. C'est d'autant plus vrai que de précédentes mesures d'économies ont déjà réduit l'effectif du personnel de l'agence de plus de 20% au cours des 15 dernières années. C'est dire que le citron était déjà pressé avant l'annonce de la nouvelle restructuration.

La direction de l'ATS souhaite fusionner les rubriques suisse et internationale et supprimer la rubrique économique. Une partie des prestations de cette dernière serait désormais assurée par la filiale AWP Informations financières. Les rédactions francophone et italophone seront particulièrement touchées par la suppression de postes, et pour la première fois de son histoire, la seconde sera subordonnée à la première. Les honoraires de correspondants à l'étranger doivent être en outre fortement réduits. Le plan de la direction menace l'approvisionnement de base des médias suisses.

L'ATS fournit un tapis d'information – même à l'ère du numérique. Elle publie des dépêches fondées, équilibrées et complètes sur la politique, l'économie, le sport et la culture au travers de ses différentes rubriques ainsi que via ses bureaux régionaux. Les contenus que nous proposons sont repris partout, tant à la radio qu'à la télévision, en passant par les sites Internet et les journaux. Ils semblent aller de soi. Mais les dépêches ne tombent pas du ciel et les journalistes de l'ATS ne font pas que diffuser des informations disponibles. Ils vont chercher l'information et la remettent en contexte. L'ATS suit par ailleurs tous les débats au Parlement fédéral et dans les parlements cantonaux, même ceux qui ne suscitent que peu l'intérêt des médias, et ses rédacteurs sont parfois les seuls à le faire. Les autres journalistes utilisent les dépêches comme base de travail. Leurs textes contiennent souvent beaucoup

d'éléments fournis par l'ATS, même si cette signature ne figure pas au bas de l'article. La plupart des consommateurs et consommatrices de médias n'en ont pas conscience. Cela ne devrait pas avoir échappé aux responsables des médias et de la politique.

L'ATS remplit une mission de service public et son travail n'est pas orienté vers le profit. L'agence offre un service de qualité équivalent en langue allemande, française et italienne, même si seul le service en langue allemande est rentable. L'ATS joue donc un rôle important dans l'échange entre les différentes régions linguistiques. Elle y est d'ailleurs tenue par son contrat de prestations avec la Confédération, un de ses principaux clients. Avec la restructuration annoncée, l'agence ne pourra remplir cette fonction que de manière beaucoup plus limitée. Et plus grave encore : la qualité et la quantité d'informations seront si réduites que l'ATS risque de perdre des clients. De grands éditeurs envisagent déjà de créer leur propre agence de presse, orientée uniquement sur leurs besoins. Cela pèserait lourdement sur l'actuelle solidarité entre petits et grands éditeurs de même qu'entre les langues.

Lors de son assemblée générale extraordinaire du 16 janvier, la rédaction de l'ATS a décidé de s'opposer à la restructuration. Premièrement, il n'est pas certain que le cœur de métier de l'agence puisse être sauvé avec ce démantèlement. Deuxièmement, une restructuration de cette ampleur est injustifiable. La perte de revenus de l'ATS résulte principalement du rabais général de 10% et de la gratuité du service de vidéos, qui ont été consentis aux clients. Elle se monte à 3,1 millions de francs. Avec la suppression de 40 postes, les coûts reculeront cependant de 5 millions. Il est donc évident que la restructuration est aussi liée à la fusion entre l'ATS et l'agence de photos suisse Keystone, annoncée en octobre 2017. Cette fusion fait en ce moment l'objet d'un examen par la Commission de la concurrence (COMCO). Pourtant, la direction de l'ATS a mis en place des mesures d'économies, qu'elle applique déjà partiellement. Et seule la rédaction de l'ATS les subit. S'y ajoute que des actifs de l'agence (biens immobiliers) ont été cédés dans l'optique de la fusion. Le produit de cette opération doit être distribué aux actionnaires de l'ATS, donc aux éditeurs. Ces versements s'annoncent si importants que certains actionnaires pourront couvrir les frais d'un an d'abonnement à l'ATS. La direction a justifié ces paiements par l'entrée au capital de l'ATS de l'agence de presse autrichienne APA et par la diminution correspondante des participations des autres actionnaires. Avec la fusion, l'ATS reprendra le modèle d'affaire de Keystone : elle devra générer des profits et verser des dividendes annuels aux actionnaires dès 2020. La seule agence de presse suisse d'ampleur nationale sera ainsi sacrifiée à la logique du profit.

Pour toutes ces raisons, l'assemblée de la rédaction de l'ATS rejette la restructuration annoncée. Ses journalistes veulent continuer à jouer leur rôle crucial de fournisseur d'informations auprès des autres médias suisses. Les rédacteurs et les rédactrices exigent que les actionnaires de l'agence, qui sont également ses clients, s'engagent pour l'avenir de l'ATS et contribuent à préserver ce pilier important du service public helvétique.

Le personnel a transmis les exigences suivantes à la direction et au conseil d'administration de l'agence :

- Renoncer à une suppression de postes d'une telle ampleur
- Accorder à la commission de rédaction (CoRé) de l'ATS davantage de temps pour faire d'autres propositions
- Transmettre à la CoRé les informations nécessaires pour lui permettre d'élaborer des propositions
- Définir l'offre future de l'ATS et communiquer aux clients et actionnaires ce que l'agence pourra encore produire avec moins de ressources
- Ne pas décider de mesures en rapport avec la fusion avant son approbation
- Renoncer aux rabais aux clients et à des offres gratuites comme le service vidéo
- Amortir les licenciements et les retraites anticipées au moyen d'un plan social digne de ce nom

Si vous êtes aussi d'avis que l'ATS fournit un service précieux, nous vous prions de soutenir les exigences de la rédaction ou de faire part de vos propres doléances à la direction et au conseil d'administration de l'agence. Nous restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire ou discussion et vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

La rédaction de l'ATS

Agence télégraphique suisse (ATS)
Länggassstrasse 7
3012 Berne
031 309 33 33